

Samedi 26 avril 2025

CONCOURS DE PECHE AU COREGONE LAC DE PALADRU



LIMITES DE PECHE => SUR LA TOTALITE DU LAC

- Ce concours est ouvert à tous les détenteurs d'une carte départementale 38 ou Interdépartementale munie d'un droit de pêche en Bateau du Lac de Paladru, **avec au moins un membre de l'équipe titulaire d'une carte de pêche annuelle de l'AAPPMA de Paladru.** Limitation à 35 équipes.

LIEU DE RENDEZ-VOUS : A la maison de la peche de Paladru à 7h00.

Début du concours 8 h. ⇒ Fin du concours 14 h.



REGLEMENT DU CONCOURS :

- Equipes de 2 pêcheurs, formées à l'avance.
- Une canne et une gambe de 18 nymphes maxi par pêcheur.
- Tailles et nb de prises suivant le règlement en vigueur : 35 cm et 6 poissons par pêcheur



Un poisson ne faisant pas la taille légale entraînera la disqualification du concours, et poursuites

Classement par équipe : 100 points par poisson et 1 point par gramme.

**LA PARTICIPATION AUX FRAIS DU CONCOURS EST DE 25 € PAR PERSONNE.
TOUS LES PARTICIPANTS SERONT PRIMES !**

Après la remise des prix et pour clôturer la matinée, un repas sera servi à la salle St Michel de Paladru, le prix du repas est compris dans les 25€

LE COMITE SE RESERVE LE DROIT DE REPORTER OU D'ANNULER LE CONCOURS EN FONCTION DE LA METEO

BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM et PRENOM :

Numéro de téléphone :

Numéro de carte de pêche de l'AAPPMA de Paladru :

NOM et PRENOM :

Numéro de téléphone :

Retourner le bulletin (IMPERATIVEMENT) avant le **Samedi 19 avril 2025** accompagné d'un chèque de 25 € par personne établi à l'ordre de l'AAPPMA DU LAC DE PALADRU : à Monsieur Christian MITTELBRONN 87 impasse St MICHEL 38850 PALADRU Tel : 06 03 90 36 22 Mail : c.mittelbronn@orange.fr